

FORT ET PATRIMOINE  
CA DU 18 JANVIER 2022

La séance est ouverte à 17h00

Présents : André et Nicole SAVORNIN, Régis BAYLE, Laurent PASCAL, Nadine SINGHARAJ, Geneviève LEGEY, Marie-Françoise CLAMENS, Francis COLOM, Gérard DOYON, Danièle GRAS, Noël TRON

Invité : Christophe MAYANS, Nelly BLONDEL

Absents excusés : Solange DUCRETTET, Albert et Nicole MICHEL, Gérard LAUNOIS, Monique NICOLLET,

- **Introduction**

Accueil des participants et remerciements du Président.

**Un scoop de dernière minute. (Il y a moins d'une heure) :**

Beauvillard : Georges Lauret dit que Beauvillard n'est pas à Ville Vieille. Il serait peut-être à La Pare !!

- **Approbation du compte rendu du CA du 26 octobre 2021**

*Voté à l'unanimité*

- **Information sur ce qui s'est passé depuis le 26 octobre**

. Grâce à Francis qui a des contacts avec une entreprise intervenant dans l'Arsenal, les canons sont maintenant chez un privé à Bouc-Bel-Air. Il faut les ramener à Seyne. Plusieurs solutions sont à étudier.

. Certains travaux ont bien avancé :

Le pétrin a été ramené dans le four pour libérer l'espace qui est devenu un atelier-magasin.

Du rangement a été fait dans la salle Louis Philippe.

La voûte est terminée et le coin est maintenant propre.

. Une réunion a eu lieu pour le renouvellement de la convention avec la mairie de Seyne pour 3 ans. La somme attribuée a été reconduite. Il faut quand même signaler le cas du Fort Escape qu'il faudra suivre de près. Laurent PASCAL signale que nous n'avons jamais mis par écrit le remboursement de l'emprunt pour l'accueil (15000 €).

. « L'outil en main » : des personnes venues de l'extérieur nous ont proposé de mettre en place une activité de formation professionnelle pour les jeunes de Seyne, CEG et primaire, qui s'interrogent sur leur devenir et qui accepteraient de venir suivre ces formateurs pour apprendre des métiers manuels.

Cela implique une participation tous les mercredis et le paiement d'une cotisation dont une partie pourrait être prise en charge par la mairie. Une nouvelle réunion est prévue en février.

- **Remplacement de Charles au CA**

Chacun est invité à trouver dans son entourage une personne intéressée pour venir au CA.

Francis COLOM se propose de recontacter André ESCLAPEZ. Il y a d'autres personnes potentielles.

- **Confirmation du bureau ou attente d'un CA complété**

André SAVORNIN précise que, pour le changement de Président, il vaut mieux attendre que le CA soit complet. Il souhaite s'occuper encore du Fort Escape (qui l'occupe quotidiennement) mais il souhaite cependant que l'organisation des travaux soient prise en charge par les Présidents pressentis.

- **Mise au point des tarifs compte tenu des augmentations décidées antérieurement. Présentation par Nelly**

Nelly présente un tableau complet des tarifs augmentés.

A l'exception des 6 et 4 €, actés au dernier CA, les tarifs complets n'ont pas été actés (voir tableau).

Nelly demande que les visites guidées du Fort en été se fassent plutôt le matin, et les visites du village, l'après-midi, à cause de la chaleur dans le Fort.

*Voté à l'unanimité*

- **Renouvellement du contrat de Christophe MAYANS**

Christophe gère la publicité et le site du Fort Escape. Il distribue des flyers sur les parkings.

Nous afficherons son numéro de téléphone dans le site du Fort Escape.

Il a refait aussi des travaux d'électricité dans les salles du Fort.

Christophe remplace Nelly BLONDEL pendant ses congés, ce qui nous fait économiser le salaire de Nicole Vaxellaire.

Résultats du Fort Escape ouvert le 19 juillet :

Juillet : 20 groupes

Août : 71

Septembre : 10

Octobre : 14

Novembre : 18

Décembre : 17

Soit 140 groupes en 5 mois et demi. 11200,00 € ce qui ferait environ 24400,00 € par an.

Salaire : 1200 € plus les charges : total environ 20000,00 €.

Donc, notre autofinancement est assuré et nous serons gagnants au final.

Le contrat de Christophe se termine demain. Il est reconduit.

*Voté à l'unanimité*

- **Intervention de Laurent pour nous parler de la rue Basse, de Sainte-Rose et de Bellevue**

. Rue Basse : en accord avec l'EPF, la mairie achète des immeubles dans Seyne pour les refaire à neuf et faire une trentaine de logements à la location. Des commerces seraient aussi réhabilités.

. Sainte-Rose : la chapelle, consacrée, n'est pas communale, elle appartient aux Ricard et non aux filles Meysson. Elles doivent prouver qu'elles l'ont toujours entretenue pour pouvoir la vendre.

La commune veut bien la récupérer dans le patrimoine communal pour un euro symbolique. Cela devrait se faire fin de cette année.

. Bellevue : la chapelle devrait être visitable par les touristes dès que l'électricité et les barrières extérieures seront rénovées. Pour l'électricité, cela devrait être fait avant le mois de juillet et les barrières pour la fin de l'année.

. Nazareth : selon la DRAC, il n'y aurait pas nécessité de fermer l'église et ses abords. Sa rénovation interviendrait en même temps que la rénovation de la Tour. Le dossier est en cours mais très lourd financièrement !!!

A noter que des pierres tombent de la façade de la chapelle des Pénitents, information apportée par Nadine SINGHARAJ.

. Parking du Fort : bientôt nommé « Parvis des Invalides », il sera réaménagé avec un engazonnement et un cheminement en enrobé jusqu'aux WC. Les abords du Fort seront aussi réaménagés avec une prise en compte des problèmes d'accessibilité handicapés.

- **Questions diverses**

. Loto de février : la mairie a demandé leur avis aux associations mais apparemment les lotos ne se feraient pas.

. Il faudrait ajouter des panneaux « Fort Escape » en dessous des panneaux « visitez le Fort » aux entrées du village.

- **Christophe MAYANS est arrivé**

Il a dit le plaisir qu'il prenait avec tous ces groupes qui viennent faire le Fort Escape et les retours élogieux qui circulent sur ce dernier. Il a dit son implication dans tous les travaux d'entretien dans le Fort après le temps consacré au Fort Escape : mails, téléphone, réparations, nettoyage, etc.

Christophe Mayans a confirmé son souhait de renouveler son contrat.

- Prochain CA : à fixer

La séance est levée à 19h15 suivie d'un apéritif.